



TABLE RONDE SUR LE BILAN DE L'APPLICATION DE LA LOI « COPÉ-ZIMMERMANN », DIX ANS APRES SON ADOPTION

Jeudi 21 janvier 2021 à 8h30

Salle Clemenceau - Palais du Luxembourg

PROGRAMME

Propos introductifs d'Annick Billon, présidente de la délégation

- I. Genèse et contenu de la loi, contexte de son adoption
 - Intervention de Marie-Jo Zimmermann, ancienne députée, co-auteure de la loi
- II. Conditions de l'application de la loi en France depuis 2011 et éclairage international
 - Introduction par Joëlle Garriaud-Maylam, rapporteure
 - Intervention de Laurence Parisot, ancienne présidente du MEDEF (2005-2013)
 Intervention d'Anne-Françoise Bender, universitaire enseignant les sciences de gestion au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), dont les recherches ont notamment porté sur l'application de la loi Copé-Zimmermann et sur des comparaisons des législations internationales en faveur de la parité économique
- III. Importance des réseaux féminins d'entrepreneures pour faire avancer la parité économique
 - Introduction par **Dominique Vérien**, rapporteure
 - Intervention de Chiara Corazza, directrice générale du Women's Forum of the economy and society
 - Intervention de **Catherine Ladousse**, ex-directrice de la communication de LENOVO et co-fondatrice et présidente honoraire du *Cercle InterElles*
- IV. Limites actuelles de la loi Copé-Zimmermann et perspectives d'évolution
 - Introduction par Martine Filleul, rapporteure
 - Intervention de **Françoise Savés**, présidente de l'Association des femmes experts-comptables (AFEC)
 - Intervention de **Denis Terrien**, président de l'Institut français des administrateurs (IFA)
- V. Travaux du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) sur L'accès des femmes aux responsabilités économiques
 - Présentation du rapport par **Alexandra Borchio Fontimp**, sénatrice et membre de la commission « Parité » du HCE
- VI. Temps d'échanges avec les membres de la délégation